

Formation

Communication Transformatrice

Maîtrise de vie

Le Programme Maîtrise de Vie (PMV) est une formation « en alternance », sur une période de plusieurs mois, qui vous permet d'intégrer en profondeur les principes et les expériences des formations précédentes dans votre vie quotidienne. Le PMV vous soutient pour créer et mettre en pratique de nouvelles habitudes dans votre vie. Les membres des groupes du PMV s'engagent à travailler ensemble pour atteindre des buts, à titre personnel et à titre collectif. Cette formation offre l'opportunité d'un groupe soudé, au sein duquel les partages se font à un profond niveau d'honnêteté, et où les conflits sont gérés et transformés, en utilisant des outils de communication efficaces et les principes des formations de Communication Transformatrice déjà réalisées.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation vous serez à même de :

- Améliorer votre communication interpersonnelle : être en mesure de communiquer efficacement avec les autres et de résoudre les conflits de manière constructive ;
- Améliorer votre gestion du temps en équipe ;
- Améliorer vos compétences de leadership et votre capacité à faciliter des réunions, votre prise de parole en public ;
- Développer votre propre connaissance de soi en sortant de votre zone de confort (compréhension de vos valeurs en relation avec les principes de vie, de vos croyances limitantes, de vos forces et de vos zones de développement) ;
- Apprendre à donner et recevoir un feedback, c'est-à-dire un retour d'information pour améliorer votre communication interpersonnelle ;
- Favoriser la co-construction des projets en connaissant ce qu'est l'engagement et les conséquences de tenir ou briser un engagement dans une équipe ;
- Pratiquer votre responsabilité en tant qu'équipe.

PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi, dirigeant, thérapeute en fonction, manager, coach, toute personne désirant mettre en place des outils de communication constructive et améliorer sa communication interpersonnelle.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

- Avoir suivi la formation de Base Niveau 1 de la Communication Transformatrice ;
- Avoir suivi la formation Avancée Niveau 2 de la Communication Transformatrice.

L'accès à la formation sera validé suite à un entretien préalable. Il se peut que durant la formation le stagiaire soit confronté à des émotions, si celui-ci est suivi par un psychiatre demandez-lui son approbation avant de participer.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation a une durée de 3 à 6 mois avec un total de 110 heures comprenant :

- 10h de coachings individuels (réparties par sessions de 1h-1h30)
- 10 rencontres interpersonnelles en présentiel de 8h avec les membres du groupe
- 10 coachings de groupe de 2h en distanciel.

Ces heures ne prennent pas en compte le travail personnel du stagiaire (préparation des réunions, organisation des rencontres, écriture et réalisation du PACTE, etc.).

1

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Cette formation est animée :

- En présentiel dans des lieux loués pour l'occasion par les stagiaires
- En distanciel via un lien Zoom qui sera envoyé après l'inscription du stagiaire.

Cette formation permet de poser un regard global sur les enjeux d'une communication réussie.

Toutes nos techniques sont basées sur l'expérimentation. Ces processus permettent, au travers d'exercices en dyades ou en groupe, de mieux comprendre son propre fonctionnement et celui des autres. Le groupe sert à la fois de miroir et de support à la réflexion, il a un effet démultiplicateur. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une forte interactivité et des mises en situations que chaque stagiaire aura l'occasion d'expérimenter en direct.

Elle alterne, selon une méthode participative/active :

- Théorie via des supports pédagogiques qui seront remis au stagiaire tout au long de la formation
- Pratique par le biais de mises en situation en binômes et de partages en groupes.

Entre les intervalles pratiques et théoriques, des temps de partages entre les stagiaires et le formateur sont proposés. Une documentation pédagogique, régulièrement mise à jour et enrichie, est remise à chaque participant durant la formation. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post-formation.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Le Programme de Maitrise de Vie (P.M.V.) est constitué de :

- Dix rencontres interpersonnelles
- Dix séances d'accompagnement de groupe
- Dix séances d'accompagnement personnel (dont quatre avec des élèves en formation)
- Un Contrat Personnel d'Accomplissement (PACTE)
- Un Projet d'Impact Personnel (P.I.P.)
- Un Projet d'Impact Communautaire (P.I.C.)

1) Rencontres Interpersonnelles

Au cours de la première réunion du P.M.V., les participants fixent les dates des neuf rencontres suivantes, échelonnées avec des intervalles de 6 à 25 jours. Les dix rencontres de groupe sont contenues dans un délai de 90 jours minimum et de 180 jours maximum.

Remarque : Bien qu'il soit important pour la cohésion du groupe que tous les membres participent à toutes les réunions, en cas de circonstances exceptionnelles, un membre du groupe peut manquer une réunion de groupe. Par contre, il ne peut manquer plus d'un membre à la fois dans une même réunion.

Aucun accompagnant de l'équipe de la Communication Transformatrice n'est présent lors de ces rencontres en groupe. Un des membres du groupe du P.M.V. anime la réunion. Le coordinateur de la Communication Transformatrice fournit les directives de la réunion au leader choisi pour animer cette rencontre et reste disponible pour le préparer à la conduite de la réunion. Le P.M.V. est un programme de leadership, par conséquent, les membres du groupe acceptent la responsabilité d'accompagner à tour de rôle le groupe pendant les réunions.

Les directives sont conçues de telle sorte que la réunion puisse être conduite efficacement en 3-4 heures. Certains groupes ont conclu des réunions très productives et enrichissantes en trois heures, et d'autres ont des réunions qui durent jusqu'à dix heures ou plus.

Dans un délai de trois jours après une réunion de groupe, le leader de la réunion envoie un rapport sur la réunion au coordinateur.

2) Séances d'Accompagnement de Groupe

Une séance d'accompagnement de groupe via la plateforme zoom est prévue entre chaque réunion interpersonnelle. Tous les membres du groupe participent à l'ensemble des dix sessions. Si, pour une raison quelconque, un membre du groupe manque une séance, alors il en écoute l'enregistrement avant la rencontre suivante.

3) Séances d'Accompagnement Individuel

Chaque membre du P.M.V. prévoit et réserve des séances d'accompagnement personnelles régulières, en fonction de ses besoins (à titre indicatif, nous recommandons un rythme d'une séance entre chaque réunion de groupe).

L'accompagnant enregistre habituellement les séances. Un membre du groupe peut demander à obtenir l'enregistrement de sa séance de coaching individuel dans la semaine suivant la séance, si elle a été enregistrée.

Le P.M.V. comprend 10 séances d'accompagnement individuel, qui sont menées par Lionel Santucci, dont 4 séances qui seront effectuées par un accompagnant en formation supervisé par le coordinateur (sous réserve de disponibilité). Ces séances sont prévues pour durer 45 minutes à 1 heure. Chaque membre reçoit un maximum de 10 séances d'accompagnement personnel au cours du Programme de Maîtrise de Vie.

4) Le Contrat Personnel d'Accomplissement (PACTE)

Les membres du groupe ont l'opportunité de se former lors d'un coaching individuel à l'accomplissement d'un Contrat Personnel d'Accomplissement (PACTE). Ce PACTE est une carte de route individuelle destinée à créer une vie excitante et inspirante. C'est un engagement à accomplir des résultats significatifs dans les secteurs principaux de sa vie. Une ébauche du PACTE est écrite et envoyée au coordinateur avant la deuxième rencontre. La version finale est envoyée avant la troisième rencontre.

Exemples de domaines pouvant être explorés avec le PACTE :

- Amis, relations familiales
- Profession/carrière
- Santé/forme physique,
- Loisirs
- Vie sociale
- Moyens financiers/abondance
- Autres projets personnels

5) Le Projet d'Impact Personnel (P.I.P)

Le P.I.P est un Projet d'Impact Personnel que chaque participant du PMV choisit en relation avec son développement personnel. Il s'agit de réaliser un projet qui aura un impact du point de vue personnel, et qu'il n'aurait pas réalisé sans le soutien du PMV.

Exemples de PIP : partir en voyage dans un pays étranger, déménager dans la maison rêvée, la construire, apprendre une langue, trouver un travail, créer une entreprise, créer un séminaire, créer une pièce de théâtre,

réaliser une œuvre artistique, faire du sport, etc. Le P.I.P de chacun est présenté au groupe durant les réunions interpersonnelles et avant la cinquième réunion, et il est réalisé avant la dixième réunion interpersonnelle.

6) Le Projet d'Impact Communautaire (P.I.C.)

Le groupe du P.M.V. choisit son Projet d'Impact Communautaire (P.I.C.). Le P.I.C. est un projet qui implique et engage tous les membres du groupe, et qui laisse un héritage durable dans l'environnement social. Chaque membre est appelé à se dépasser, sur le plan personnel et interpersonnel, afin d'accomplir son rôle dans le P.I.C.

Exemples de P.I.C : réaliser une œuvre théâtrale, créer une entreprise, créer un jeu de société, faire un voyage, organiser un séminaire de Communication Transformatrice, écrire un livre, etc.

Afin de veiller à l'accomplissement de leur rôle dans le P.I.C. Le groupe peut en discuter pendant les rencontres interpersonnelles, mais rien ne garantit qu'il y aura du temps pour cela. Quoiqu'il en soit, le groupe présentera au coordinateur un plan détaillé du P.I.C. avant le début de la cinquième rencontre en groupe. Ce plan comprendra une description du rôle de chacun dans le projet, ainsi qu'un calendrier pour sa réalisation.

Quelques exemples de PIC déjà réalisés : créer une pièce de théâtre sur la communication Transformatrice, créer des groupes d'écoute gratuite dans les rues de grandes villes, créer un site gratuit d'écoute sur internet, organiser une croisière de développement personnel avec toutes les personnes qui ont participé aux séminaires avancés.

7) Engagement

Tous les membres du PMV s'engagent à participer à chacune des réunions de groupe et à chacun des coachings de groupe et individuel. Durant les réunions et coaching, chaque membre s'engage à être libre de tout autre occupation (tel, musique, etc.) et à être complètement présent durant les sessions. Si pour une raison un des membres veut quitter le PMV il viendra à une réunion de groupe l'annoncer au groupe afin de ne pas créer de choc et de ne pas laisser un vide ou une blessure au sein du groupe.

8) Intention du Programme de Maîtrise de Vie (P.M.V.)

Le Programme de Maîtrise de Vie (P.M.V.) permet d'intégrer les outils et principes des de la Communication Transformatrice dans votre vie de tous les jours. C'est un travail de groupe qui cimenter votre expérience et vous offre une aide précieuse pour vous connecter à votre contrat et le manifester dans votre quotidien. Il s'étale sur une période de trois à six mois.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La Formation en Communication Transformatrice est animée et développée en France depuis 2006. Lionel Santucci, coach et formateur, s'est formé aux Etats-Unis dans la Relation d'Aide (entretiens, coaching, accompagnement) basé sur la communication dans la relation d'aide de Gérard Egan et le mouvement « Human Potential ». Il possède une profonde expérience en relation avec la clarification mentale, la communication interpersonnelle et systémique. Sa vie, riche en expériences au contact de multiples cultures, aussi bien occidentales qu'orientales, représente un atout de valeur dans sa capacité d'adaptation relationnelle. Sa chaleur humaine et sa simplicité inspirent la confiance et facilitent un profond travail de développement personnel. Ses compétences et son intuition vous aideront à élargir votre vision et à vous dépasser.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

- Une **feuille d'émargement** sera distribuée, datée et signée à chaque rencontre par chaque stagiaire et par notre formateur.

- Le **contrôle des acquis** s'effectue tout au long de la formation validant chaque étape par des mises en situation pratiques.
- En fin de formation, une **évaluation des acquis et montées en compétences de chaque stagiaire sera effectuée**. Un **certificat de réalisation** est remis après évaluation des compétences par le formateur.
- Un **questionnaire de satisfaction** de la formation sera remis à chaque stagiaire le dernier jour de formation.

Obligations pour valider la formation :

- Régler en intégralité la formation
- Être présent durant toute la durée de la formation
- Valider l'atteinte des objectifs lors de l'évaluation finale

LES APPLICATIONS PROFESSIONNELLES

La Communication Transformatrice est actuellement reconnue et sollicitée pour ses résultats auprès de tous ceux qui ont le désir d'améliorer les relations qu'elles soient interpersonnelles ou systémiques, en milieu professionnel ou en milieu privé.

L'ÉTHIQUE

Respect des lois, de la déontologie, de l'éthique et des limites du praticien.

CONDITIONS D'ACCÈS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour tout contrat conclu à distance ou hors établissement, l'inscription s'effectue au minimum 14 jours ouvrés (à partir de la date de signature du contrat) avant la formation par une prise de contact par mail : contact@comtransformative.com ou par téléphone au 07 77 73 38 61.

L'entrée en formation est accordée sous réserve de prérequis et elle sera validée suite à :

- Un entretien dont l'objectif est de collecter les besoins du bénéficiaire et de prendre en compte ses attentes. Lors de cet échange nous informons le bénéficiaire sur le calendrier, la durée et le lieu de la formation, les objectifs visés, les évaluations, l'organisation et le déroulement, ainsi que les possibilités de financement de l'action.
- Un questionnaire individuel de positionnement sera remis en amont de la formation à chaque stagiaire afin de pouvoir évaluer au mieux les besoins, les attentes et les objectifs de chacun.
- Enfin, une convention de formation, accompagnée d'un devis, est ensuite adressée pour validation par le bénéficiaire (employeur ou individu) et sera à compléter et à nous retourner daté et signé afin de finaliser votre inscription.

TARIF

Le coût total de la formation s'élève à 2000 € net de taxes pour un particulier et 3500 € pour une personne financée (Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins. Pour toute question, merci de contacter Amélie BARRAL, par mail : amelie@comtransformative.com ou téléphone au : 07 77 73 38 61.

CONTACT

Pour toute question relative à cette formation vous pouvez contacter les personnes référentes.

Amélie Barral

Mail : amelie@comtransformative.com

Téléphone : 07 77 73 38 61

Lionel Santucci

Mail : lionel@comtransformative.com

Téléphone : 06 33 40 84 35